



PERIMETRE

Quand le bâtiment va !

# MORTIER DE SCELLEMENT SANS STYRENE

AVIS TECHNIQUE EUROPÉEN DELIVRÉ PAR LE CSTB



## SPEEDFIX

### PROPRIETES

SPEEDFIX est un mortier de résine bi-composant à base de vinylester, de couleur beige.

La polyvalence d'action de SPEEDFIX permet tous types de fixation, scellement, réparation, rebouchage au contact de la plupart des matériaux du bâtiment (brique pleine, béton, béton allégé, pierre, etc...)

L'avis technique du CSTB couvre le scellement de fers à bétons de 8 à 25 mm.

Les qualités exceptionnelles d'ancrage (torsion et arrachement) de SPEEDFIX permettent de supporter des charges jusqu'à 930 Kg dans un béton 25 MPA.

Les performances de SPEEDFIX sont remarquables.

Deux exemples :

- Pour une tige de 25 cm de long et 16 mm de diamètre (perçage à 20 mm) la résistance à l'arrachement est de 30 tonnes, 3 heures après l'application (un parpaing casse à 150 kg...)

Pour une tige de 8 ou 10 mm, la tige casse avant le scellement.

SPEEDFIX est garanti sans retrait.

SPEEDFIX peut s'appliquer sur support humide et à des températures comprises entre - 5 ° et + 35 ° C.

La canule de SPEEDFIX comprend seulement 12 alvéoles, ce qui assure une extrusion plus rapide et un mélange parfait. Le produit ne coule pas lorsque l'on arrête le pistolet.

Refermée avec son bouchon d'origine la cartouche est réutilisable en changeant simplement la buse mélangeuse. SPEEDFIX est très peu odorant et peut être utilisé à l'intérieur.

Ne contient pas de styrène.

Après séchage, SPEEDFIX résiste à des températures de - 40 ° C à + 80 ° C (Brièvement jusqu'à + 110 ° C).

### MISE EN ŒUVRE

Toujours consulter les documents techniques avant application.

Consulter le document sur les caractéristiques techniques du produit (disponible sur le site Internet de PERIMETRE ou au 05.46.31.02.69).

La cartouche s'utilise avec le pistolet PISTOCIM ou avec le pistolet pour cartouche mastic munie de la buse mélangeuse fournie par PERIMETRE.

**Important :** Les trous ne doivent pas contenir d'eau stagnante et être parfaitement dépoussiérés.

(3 à 4 fois avec un goupillon ou une souffleuse).

**Extruder 5 cm de produit avant d'utiliser en scellement.**

Faire un essai préalable sur les pierres naturelles et le marbre pour vérifier si le produit ne provoque pas de modification de couleur.

Pour plus d'informations se référer à la fiche d'utilisation.

**Conservation :**

Stockées dans un endroit frais, sec et sombre entre + 5 ° et + 25 ° C, les cartouches se conservent 18 mois.

### SECURITE D'EMPLOI



GHS07



Contient du peroxyde de dibenzoyl et de l'éthylvinylbenzène

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P264 : Se laver soigneusement après manipulation

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P321 Traitement spécifique (voir l'étiquette)

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube « Périmètre bâtiment »

Produit à usage strictement professionnel. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet [www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro), rubrique « Produits ». Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit. Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison DLU 1 an. 05/07/2022